



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 26 mars 2019

CABINET

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

La mise en place du Service national universel (SNU) est un engagement fort du Président de la République, visant à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le Puy-de-Dôme fait partie des 13 départements préfigurateurs retenus pour expérimenter la mise en place du service national universel en 2019.

Les jeunes nés en 2003 ayant achevé leur classe de 3^e peuvent se porter volontaires afin de devenir les premiers participants au SNU. Un site d'information est ouvert (www.jeunes.gouv.fr/SNU) pour toutes les jeunes filles et garçons, les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs, les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience dès le mois de juin prochain.

Les jeunes qui souhaitent se porter candidats sont invités à le faire en adressant un message à l'adresse électronique dédiée : pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **12 avril 2019**.

Vous trouverez ci-joint des éléments d'information sur cette expérimentation, que je vous invite à porter à la connaissance de vos jeunes administrés, afin de permettre au plus grand nombre d'entre eux de se porter volontaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Merci de votre appui pour faire connaître ce dispositif !

La préfète,

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC